

Communiqué de presse

Oui à la Loi climat, oui à plus de justice climatique

Berne, le 30 mai 2023 - Les effets du réchauffement climatique touchent en priorité les personnes qui vivent dans la pauvreté et qui ont peu contribué à la problématique. En tant que principaux responsables, les pays industrialisés comme la Suisse, avec une empreinte climatique élevée par habitant, doivent assumer leur responsabilité dans la protection du climat. C'est pourquoi il faut dire oui à la Loi climat le 18 juin - également dans le sens de la justice climatique. L'Alliance climatique montre ce que signifie la justice climatique au niveau mondial dans son document de position actuel.

Selon un rapport du Stockholm Environment Institute et d'Oxfam datant de 2020, les 10% les plus riches du monde sont responsables d'environ la moitié des émissions mondiales de CO₂. Les super-riches, le 1% supérieur, sont responsables de 15% des émissions. C'est deux fois plus que les 50% les plus pauvres du monde, qui ne sont responsables que de 7% des émissions. Or, ce sont les personnes les plus pauvres qui souffrent de loin le plus des conséquences négatives de la crise climatique - sols asséchés et pertes agricoles, inondations et glissements de terrain, dommages économiques et pertes de revenus.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent déjà dans des régions fortement touchées par le changement climatique. Ces personnes ne peuvent guère se protéger contre les conséquences de la crise climatique. Elles vivent souvent déjà dans la pauvreté et n'ont donc pas les moyens financiers de prendre les mesures de protection et d'adaptation nécessaires. Leur droit de mener une vie digne est menacé par la crise climatique. Et pourtant, ces personnes sont celles qui ont le moins contribué à la crise climatique.

Engagement pour plus de justice climatique

Dans l'esprit de la justice climatique, les pays, les entreprises et les personnes qui sont les principaux responsables du réchauffement de la planète doivent en assumer la responsabilité, selon le principe du pollueur-payeur. Ils doivent prendre les devants en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec son importante empreinte climatique basée sur la consommation, la Suisse se situe au 13^e rang mondial. Certes, la Suisse produit relativement peu d'émissions de CO₂ en chiffres absolus sur son territoire. Mais si l'on tient compte des biens et services importés, la Suisse affiche des émissions de CO₂ supérieures à la moyenne, avec environ 12 tonnes de CO₂ par habitant. A cela s'ajoute l'énorme "levier" de l'économie financière suisse, qui continue à investir trop souvent dans des industries fossiles non durables.

La Suisse doit - par responsabilité et dans son propre intérêt - s'engager à respecter l'Accord de Paris sur le climat et à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Plus tôt la Suisse misera sur les énergies renouvelables et la transformation socio-écologique de l'économie et de la société, moins les coûts d'adaptation seront élevés et plus grande sera notre contribution à la justice climatique - en Suisse et vis-à-vis des pays pauvres.

Il faut un oui à la Loi climat : pour nous, pour nos enfants et petits-enfants. Et pour les personnes qui vivent loin d'ici, mais qui ressentent les effets de nos décisions politiques. Marlen Reusser, cycliste suisse accomplie, résume en ces termes l'importance de déposer un OUI dans l'urne: « Les personnes vivant dans la pauvreté souffrent plus que la moyenne du réchauffement climatique. L'Accord de Paris sur le climat est notre dernier espoir. Un OUI à la Loi climat est une contribution à cet objectif ».

Les organisations suivantes font partie du groupe de travail Justice climatique de l'Alliance climatique : Action de Carême, Entraide Protestante (EPER), Grüner Fisch, Helvetas, Médecins en faveur de l'environnement, oeco - églises et environnement, Public Eye, StopPauvreté, Swissaid, Communauté de travail climat, énergie et environnement.

Contact :

- Yvan Maillard Ardeni, responsable justice climatique à l'EPER, yvan.maillard@heks.ch, 079 267 01 09
- Stefan Salzmänn, Responsable du programme "Justice climatique" chez Action de Carême et coprésident de l'Alliance Climatique, salzmänn@fastenaktion.ch ; 041 227 59 53
- Sonja Tschirren, Responsable climat et agriculture chez SWISSAID, s.tschirren@swissaid.ch ; 079 363 54 36

Informations complémentaires :

- Document de position : https://www.klima-allianz.ch/wp-content/uploads/KA_Positionspapier_FR.pdf